

Renée Bourbonnais

DE PLUS EN PLUS DE FACTEURS DE RISQUE À LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Par JACQUELINE DE BRUYCKER

Les facteurs de risque pour la santé et la sécurité les plus fréquents à survenir sont ceux liés à la santé mentale. Les problèmes de santé mentale sont d'ailleurs aux premiers rangs des causes d'absence prolongée pour maladie. En outre, ils sont coûteux, invalidants.

C'est un des constats livrés à l'occasion du colloque par Renée Bourbonnais, professeur au département de réadaptation de la faculté de médecine de l'Université Laval.

La situation causant le plus de stress est celle qui combine à la fois une demande psychologique élevée et une faible latitude décisionnelle. En d'autres termes, c'est quand la charge de travail, les contraintes de temps, les exigences professionnelles requises sont fortes et que l'autonomie décisionnelle, l'utilisation et le développement des compétences sont faibles que le niveau de stress est le plus élevé. Mais le soutien social au travail provenant des

collègues et des supérieurs hiérarchiques, qui peut être de nature technique, mais également émotionnel, peut permettre à une personne de mieux supporter le déséquilibre demande psychologique – latitude décisionnelle.

S'appuyant sur les résultats de l'Étude sociale et de santé du Québec (ESSQ) menée en 1998, Renée Bourbonnais a souligné que 29,5 % des femmes et 23 % des hommes vivaient un tel déséquilibre. D'autres résultats de cette étude retiennent également son attention, ainsi 18 % des travailleurs rapportaient de l'intimidation au travail, du harcèlement et 3 % de la violence physique. De plus, des 82 % des travailleurs en contact avec le public, un tiers disait vivre souvent ou très souvent des situations de tension.

Et l'émergence des nouveaux facteurs de risque identifiés, entre autres, par l'Agence européenne de santé et de sécurité au travail lors d'un colloque tenu en 2008 à l'Institut de recherche en santé et sécurité du travail (IRSST), affecteront davantage encore la santé mentale des travailleurs.

Ces nouveaux risques, qui sont également présents en Amérique du Nord puisque les



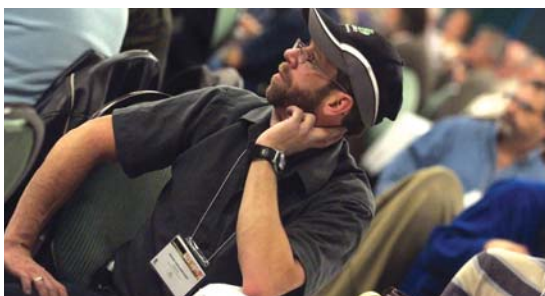
Renée Bourbonnais

marchés du travail européens et nord-américains connaissent les mêmes évolutions, proviennent de cinq sources : les nouvelles formes de contrats d'emploi et l'insécurité d'emploi, les risques à la santé et la sécurité des travailleurs vieillissants, l'intensification du travail et la charge de travail élevée en pression de temps, la conciliation travail-famille et la demande émotionnelle élevée au travail incluant la violence et l'intimidation. Les symptômes les plus fréquemment engendrés par l'exposition à ces facteurs vont de l'apathie, du manque d'initiative, de la dépression à la fatigue chronique, à la migraine.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

Dans un deuxième volet, Renée Bourbonnais a traité des accidents du travail et présenté à cet effet les faits saillants du

Suite à la page 8



Les facteurs de risque pour la santé et la sécurité les plus fréquents à survenir sont ceux liés à la santé mentale.

portait statistique des lésions professionnelles indemnisées au Québec en 2000-2002, réalisé par l'IRSST. Quelque 113 360 dossiers ont été traités au cours de cette période.

Trois quarts de ces lésions se retrouvent chez les hommes, plus particulièrement chez ceux qui effectuent un travail manuel, par contre, la durée d'indemnisation est plus longue chez les femmes, quelle que soit leur catégorie professionnelle.

Si, pour les hommes, ce sont les troubles de l'oreille causés par le bruit intense qui occupent la première place des

maladies professionnelles (41%), chez les femmes, ce sont les troubles musculo-squelettiques (près de 73 %).

Selon l'ESSQ, les horaires irréguliers ou imprévisibles, le travail répétitif des mains et des pieds, les efforts fournis en utilisant des outils, des machines ou de l'équipement, le bruit intense sont les principaux facteurs de risque auxquels sont exposés les travailleurs.

DES OUTILS

Dans leurs interventions, les milieux de travail se doivent de tenir compte de ces différents éléments et pour les aider, il existe différents outils de diagnostic et d'intervention.



Renée Bourbonnais a mentionné, entre autres, le Groupe de référence et d'intervention en santé mentale au travail (GRISMT), dont le mandat est d'aider les équipes de santé au travail et d'intervenir sur les problématiques de santé psychologique au travail et l'IRSST qui a comme champs prioritaires de recherche les troubles musculo-squelettiques, le bruit et les vibrations, les substances chimiques et agents biologiques, les équipements de protection, etc.

• • •

